



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Dossier 2 | 2003

Gouvernance locale et Développement Durable

Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement durable

Guy Chautard, Bruno Villalba et Bertrand Zuideau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1068>

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Guy Chautard, Bruno Villalba et Bertrand Zuideau, « Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement durable », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 2 | 2003, mis en ligne le 01 novembre 2003, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1068>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement durable

Guy Chautard, Bruno Villalba et Bertrand Zuideau

- 1 Avec la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique, la gouvernance – comprise généralement comme démocratisation des processus de choix – est souvent présentée comme étant le « 4^e pilier du développement durable ». Cependant, plus qu'une quatrième dimension qui s'ajouterait artificiellement à un corps général, la gouvernance se déduit assez logiquement d'une problématique pluridimensionnelle qui prend acte de la complexité du réel pour admettre la complexité des schémas de décision. Lorsque l'optique unicritère, notamment financière, montre ses limites et suscite la méfiance, lorsque l'assurance des experts fait place à des controverses, lorsque les processus de choix qui prévalaient jusqu'à ces dernières années sont remis en cause, sans doute s'ensuit-il une crise de la décision, mais qui suscite simultanément l'occasion de schémas nouveaux appelant la participation de nombreux acteurs. Cette vision normative, qui traverse la problématique du développement durable, se trouve, par ailleurs, confortée par un ensemble important et diversifié de pratiques récentes autoréférencées à l'aune de la gouvernance ou qu'un regard extérieur peut considérer comme tel. Ces pratiques « nouvelles » – à supposer qu'elles le soient – se situent à différents niveaux territoriaux, mais probablement les échelons local et régional sont-ils particulièrement bien illustrés. Sans méconnaître l'ampleur des travaux déjà réalisés sur la question, notamment ceux qui s'inscrivent dans l'approche évaluative des Agendas 21 locaux, le dossier thématique proposé souhaiterait envisager un nouveau bilan de la gouvernance dans son lien avec le développement durable, et ce, en particulier à l'échelon local-régional.
- 2 Le dossier a été coordonné par Guy Chautard, Bruno Villalba et Bertrand Zuideau.